

ENTRE NOUS

"unter uns en Zimmerbach"

BULLETIN MUNICIPAL N° 8 - JUIN 1999

Le mot du maire

Chers Amis de Zimmerbach,

L'idée des Parcs naturels régionaux est née voici plus de trente ans, faisant suite au décret signé le 14 mars 1967 par le Général De Gaulle. Depuis lors, 32 parcs ont été créés.

A quoi servent ces parcs ?

Ils ont deux vocations :

- la préservation et la mise en valeur de la diversité du patrimoine naturel bâti et paysager,
- le développement local, économique, social, culturel et la qualité de la vie.

Ceci constitue le cœur de la légitimité des parcs et donc de leur identité.

Les Parcs naturels régionaux se sont inscrits dès l'origine dans le mouvement du développement local. Celui-ci connaît aujourd'hui, avec la multiplication des organisations intercommunales et les regroupements en Pays, un nouvel élan.

Ces Parcs démontrent par les faits qu'il est possible de développer un territoire en s'appuyant sur ses richesses naturelles et humaines.

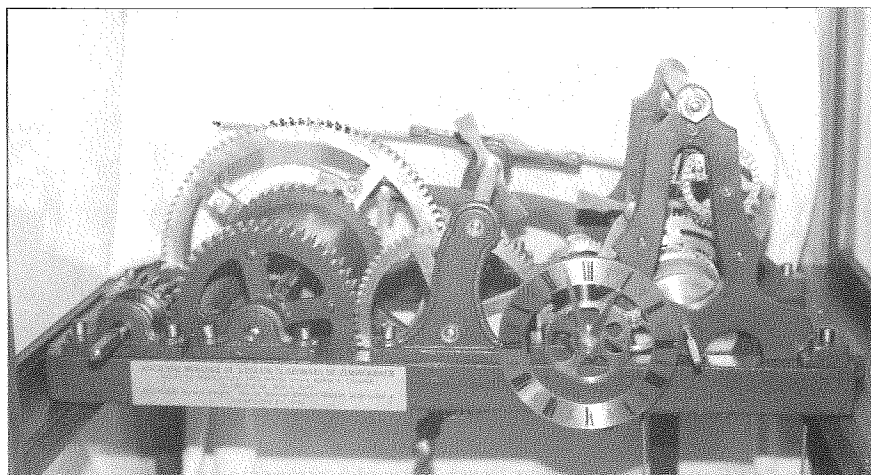
Ce qui était bien original, voire audacieux, s'impose aujourd'hui comme une évidence. Preuve que les Parcs ont su relever le défi qu'ils s'étaient lancé et apporter à l'aménagement du territoire une contribution considérée comme essentielle pour ceux qui, à leur suite, s'en inspirent.

Aidons-les dans leur tâche.

Bonnes vacances à tous.

Votre maire,

Emile OTTMANN



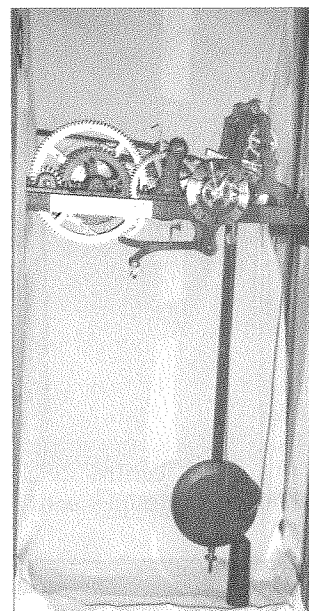
Le Temps qui passe...

Quoi de plus symbolique qu'une horloge pour marquer les heures qui passent et que l'on ne rattrape jamais.

On peut admirer, dans la salle d'honneur de la mairie, celle qui a rythmé, du haut de son clocher, la vie du village cent vingt ans durant, depuis sa réception, le 14 octobre 1859, jusqu'à son remplacement par une horloge électrique, en 1979.

L'exécution avait été confiée à l'origine à Urbain Adam, horloger à Colmar. Les deux mécanismes servaient, le premier à mesurer le temps, et le second à sonner les heures et les demies. Les trois cadrans extérieurs avaient un diamètre de 1,9 mètre. L'acquisition a coûté 750 francs, dont une partie a été financée par une coupe de châtaigniers au lieu-dit Ringenthal.

A l'exception du chœur, l'église a été démolie et reconstruite en 1879. L'horloge a sans doute été replacée dans le clocher mais, semble-t-il,



avec seulement deux cadrans sur les trois qu'elle comportait à l'origine.

Un siècle plus tard, en novembre 1998, après une minutieuse restauration effectuée par Marcel Zippert, maître horloger, elle prend, à la mairie de Zimmerbach, une retraite bien méritée.

SOMMAIRE

Page

- 1 Le mot du maire
Le temps qui passe
- 2 Le Cf Zim
La chorale Saint-Georges
L'association des jeunes sapeurs-pompiers
- 3 Le budget primitif 1999
Investissements prévus
Changement de collège
La classe de neige
- 4 Une machine abatteuse
Le Parc des Ballons des Vosges
- 5 Le Parc des Ballons (suite)
- 6 Dates à retenir
L'état civil
Confiture de vieux garçon
Sur la trace du passé
Hop jetze !... s'isch Zit !



L'équipe des Rouges exhibe avec fierté le trophée remporté en 1998.

12 décembre prochains. Dès à présent, nous sommes ouverts à toute suggestion pour enrichir cette manifestation. De nouvelles étapes ont été franchies avec succès grâce à votre collaboration qui nous permet d'envisager l'an 2000 avec sérénité.

■ LA CHORALE SAINT-GEORGES

La Chorale Saint-Georges de Zimmerbach organise le 19 juillet une grande soirée folklorique russe avec la participation du ballet Skomorokhi de Saint Petersburg.

Cet ensemble folklorique mêle harmonieusement danse, musique et spectacle original avec ses solistes et son chanteur Vitali Korotaev, dans leurs différents costumes. Chaque membre de ce groupe joue de différents instruments, parfois inhabituels comme une scie, une planche à laver, une faux ou encore un xylophone artisanal fait en bois de bouleau. Le programme du concert et des danses est conçu comme une prestation théâtrale.

Un événement à ne pas manquer dans les animations du village !

Rendez-vous est donné pour ce magnifique spectacle gratuit le lundi 19 juillet à partir de 19h45 au Zimmerplatz.

■ CREATION D'UNE ASSOCIATION DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS (J-S-P)

Le dimanche 28 février 1999 s'est tenue au centre de secours des sapeurs-pompiers de Turckheim l'assemblée générale constitutive des jeunes sapeurs-pompiers. Cette association a comme nom « les J-S-P du Vignoble ». Elle regroupe tous les centres de première

intervention rattachés au C.S. (Centre de Secours) de Turckheim, à savoir Wintzenheim, Ingersheim, Niedermorschwihr, Zimmerbach et Walbach. Le comité de cette association est composé d'au moins un membre de chaque commune associée.

Elle s'adresse spécialement aux jeunes qui ont entre 13 et 16 ans. Elle a pour but de leur apprendre à connaître le matériel d'incendie et les notions élémentaires de son maniement, l'initiation au secourisme, la discipline et le civisme et la pratique du sport.

Après trois années de formation régulière, tout jeune peut faire le brevet de « cadets ». Ce brevet peut faciliter à partir de 16 ans l'incorporation dans un corps de sapeurs-pompiers et apporte la richesse d'une expérience.

Les formateurs pour les J-S-P du Vignoble sont issus du C.S. de Turckheim ainsi que des C.P.I. (Centres de Première Intervention) rattachés au C.S. Les formations commenceront en septembre 1999. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès des deux membres du comité qui, pour Zimmerbach, sont Marius Keller (tél. 03 89 71 15 19) et Pierre Wittmer (tél. 03 89 71 18 90).

Pour en savoir plus

Le numéro 3 du magazine du Conseil Général du Haut-Rhin (avril 1999) a consacré son dossier aux services d'incendie et de secours. L'organisation, le nouveau centre de Colmar, les missions et la vocation des jeunes sont au menu de cet intéressant article.

■ LE CfZim

AU SEUIL DE L'AN 2000

Grâce à votre soutien, les animations proposées et organisées par le Comité des Fêtes ont connu un succès populaire.

La prochaine fête inter-quartiers, qui se déroulera le 6 juin 1999 à l'aire de jeux de Zimmerbach, s'adresse à l'ensemble du village. Lors des séances de préparation, des idées nouvelles ont vu le jour, telles une course insolite à pied ou à vélo ou encore l'utilisation inhabituelle d'une voiture. D'autres jeux ont été reconduits et améliorés. Ni les jeunes, ni les moins jeunes n'ont été oubliés et nous sommes convaincus qu'ils répondront présent.

Une autre date à retenir : le marché de Noël, avec expositions, les 11 et

■ LE BUDGET PRIMITIF 1999

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses = 3 147 000 = Recettes

Achats et fournitures Autres charges 1 104 000	Ventes et redevances 354 000
Frais de personnel 892 000	Contributions directes et autres taxes 1 084 000
Autres charges Participation contingent 1 021 000	Dotations reçues de l'état 893 000
Charges fin. 130 000	Produits exception. 330 000
	Travaux en régie 66 000
	Excédent de l'exercice 320 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses = 2 775 000 = Recettes

Report d'investissements 1 052 000	Subventions et dotations 1 254 000
Achats terrain et matériels 174 000	
Fontaine, sanitaire, chauffage dépôt communal 699 000	
Aménagement voirie, divers 600 000	Emprunts 1 441 000
Rembours. de prêts 250 000	Excéd. d'inv. reporté 80 000

■ INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE

Le report d'investissement correspond à des dépenses inscrites au budget précédent mais reportées en totalité ou partiellement. Il correspond pour 1999 à :

- des travaux de voirie 805 000 F.
- des aménagements d'éclairage public 150 000 F.
- du matériel et du mobilier de bureau 71 000 F.
- des points divers 26 000 F.

soit un total de dépenses reportées de 1 052 000 F.

Rappelons que tout ceci constitue des prévisions de dépenses d'investissement.

A ce montant se rajoutent les nouvelles propositions d'investissements inscrites au budget primitif pour 1999.

Ces dépenses concernent les postes suivants :

- aménagement de la route (CD 10) 300 000 F.
- sanitaires sur l'aire de jeux 271 000 F.
- restauration d'une fontaine 247 000 F.
- aménagement/raccordement
rue principale et Kuhlenmorgenpfad 186 000 F.
- isolation/chauffage du dépôt communal 180 000 F.
- acquisition de terrains 120 000 F.
- éclairage public rue Saint-Gilles et mairie 74 000 F.
- accès à un hangar 40 000 F.
- matériels pour les sapeurs-pompiers 39 000 F.
- divers 16 000 F.

soit un total de F. 1 473 000 TTC pour lesquels la commune pourrait percevoir des subventions à hauteur de 468 000 F.

■ CHANGEMENT DE COLLEGE

A partir de l'année scolaire 1999/2000, les élèves quittant l'école élémentaire de notre village pour la 6ème ne poursuivront plus, à moins de bénéficier d'une dérogation, leur scolarité au collège Prévert de Wintzenheim comme par le passé, mais au collège Lazare de Schwendi d'Ingersheim.

Ils y rejoindront des jeunes venus de Walbach, eux aussi concernés par ce changement, ainsi que de Turckheim, Niedermorschwihr, Ingersheim et de l'école Brant de Colmar.

Ce réaménagement de la carte scolaire du second degré a été motivé par les capacités d'accueil des deux collèges. Le collège d'Ingersheim, prévu pour 500 élèves, n'en compte actuellement qu'environ 400, alors que celui de Wintzenheim, limité à 650, dépasse déjà légèrement ce nombre et son effectif progressera encore. Suite à cette mesure, les deux collèges verront leurs effectifs rester dans le cadre de leur capacité maximum dans les prochaines années.

■ LA CLASSE DE NEIGE

Du 15 au 20 mars 1999, 26 élèves des classes de CE1 et CM1 de l'école Charles Perrault ont participé à un séjour sportif de neige au Collet d'Allevard (Alpes).

Entourés par leur instituteur Dominique Bassand et de deux parents accompagnateurs, Valérie Bosser et Alain Zimmerlin, ces jeunes ont pu consacrer une semaine à de nombreuses activités telles que le ski de fond ou alpin (avec un excellent moniteur de ski, ancien champion du monde de bosses) et les sorties en raquettes.

Autres faits marquants de cette semaine, les enfants ont pu visiter une ferme, porter des chevreaux, boire du lait directement du pis de la vache, faire une boum avec des écoliers de la région parisienne, être initiés à l'astronomie et même apercevoir un aigle royal en vol !

Cette expérience très enrichissante a été rendue possible grâce aux habitants du village par leurs achats aux écoliers des produits proposés, aux commerçants de Zimmerbach et à la municipalité.

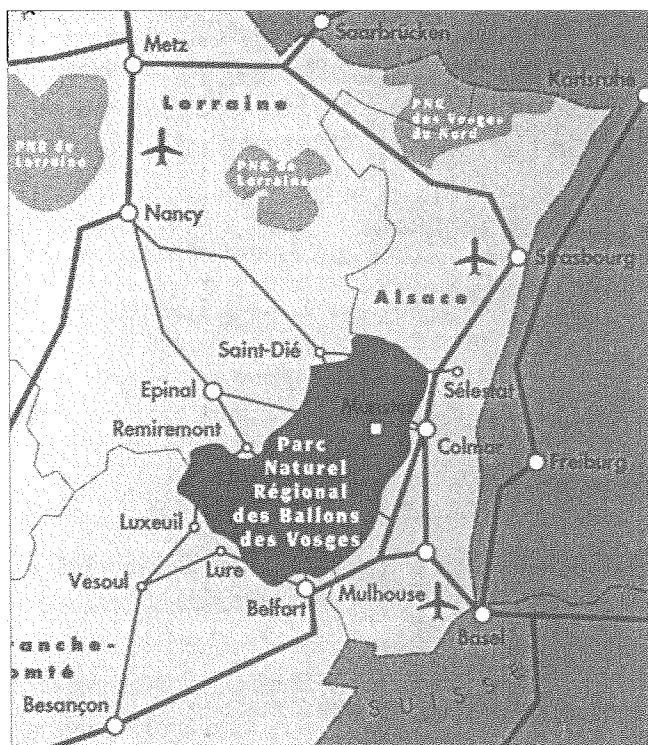
■ UNE MACHINE ABATTEUSE

S'il vous est arrivé, au printemps de l'année dernière, de vous promener dans la forêt de Zimmerbach, vous vous êtes peut-être trouvé nez à nez avec un drôle d'engin: une machine abatteuse !

Comme la densité de la forêt était devenue trop forte dans la parcelle 6, composée de résineux, il a été fait appel à l'entreprise Schaetzle, en Allemagne, pour procéder au déboisement. A l'aide de son



bras télescopique, la machine, qui peut travailler dans des pentes jusqu'à 40 %, scie le tronc à sa base, l'ébranche et le coupe en différentes longueurs selon son diamètre. Ce sont ainsi 600 m³ de bois qui ont été débités durant les trois semaines de travaux.



Plan de situation du Parc des Ballons des Vosges dans le grand Est.

■ LE PARC DES BALLONS DES VOSGES DES ESPOIRS ET UN DEFI

A l'entrée de Munster ou sur d'autres routes alentour, vous avez remarqué un panneau vous signalant que vous pénétrez dans un « parc naturel ». Parfois aussi un titre dans la presse vous rappelle son existence. En juin, dans votre boîte aux lettres, arrive un journal. Il s'appelle « Lignes Bleues ». Lui aussi parle du Parc. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Nous qui vivons au pied des Vosges, nous savons combien notre environnement est riche de trésors naturels mais aussi culturels. Or, protéger ce patrimoine tout en favorisant le développement économique de la région, tel est le défi qu'entend relever ce Parc et ce depuis exactement dix ans.

Trois régions (Alsace, Lorraine, Franche-Comté), quatre départements (Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire de Belfort) et près de 200 communes du Massif vosgien ont réuni leur volonté d'action et leurs espoirs dans la création de ce qui se nomme le « Parc Naturel des Ballons des Vosges ». Organisé en syndicat mixte, il a son siège tout près de chez nous, à Munster. Notre village y a adhéré en 1998.

C'est une charte, un texte voté par tous les adhérents, qui en fixe les objectifs. La charte initiale a été révisée

LE PARC DES BALLONS

(suite de la page 4) en 1996 en concertation avec tous les partenaires (collectivités, Etat, socioprofessionnels, associations...) pour adapter davantage encore les interventions aux besoins du territoire. Autour de quatre grands objectifs, cette charte guide l'action du Parc au quotidien.

LES INTERVENTIONS DU PARC SUR LE TERRAIN

En voici quelques exemples :

- la protection de l'environnement : inventaire et études scientifiques, programme de sauvegarde du Grand Tétrás,
- la mise en valeur du patrimoine : inventaires, mises en place de circuits historiques et de sentiers miniers,
- l'aménagement des espaces : soutien aux agriculteurs pour le maintien de paysages ouverts, conseils en urbanisme, réalisation de plans de paysages des vallées,
- le développement économique et touristique : conception des circuits VTT de la Vallée de Munster et financement de leur balisage, mise en place de multi-services ruraux (Griesbach-au-Val), développement de gîtes Panda (notamment à Hohrod et à Breitenbach), maintien du commerce et de l'artisanat,
- la sensibilisation du public : sentiers de découverte (Soultzbach, Gunsbach, Hohrod), sorties nature, créations d'outils pédagogiques notamment pour les enseignants,
- la communication et promotion : édition de calendriers des animations et sorties de découverte, aménagement de la Maison du Parc à Munster.

LE PARC EN CHIFFRES

Le territoire couvert s'étend sur 3000 km² et comprend 240 000 habitants.

Le budget de fonctionnement est de 6 millions de francs couverts à 22% par la Région Alsace, 13% par la Lorraine, 10% par la Franche Comté, 11% par le Département du Haut-Rhin, 7% par les Vosges, 4% par la Haute-Saône, 2 % par le Territoire de Belfort, 14% par les communes, 16% par l'Etat et enfin à 1 % par des établissements publics.

Pour Zimmerbach, la contribution s'élève à 3 francs par an et par habitant.

Le budget d'intervention est financé à 59% par les trois régions, 24% par l'Etat et 17% par différents partenaires dont l'Europe.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAISON DU PARC A MUNSTER

du 1er octobre au 30 avril
du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

du 1er mai au 30 septembre
tous les jours sauf le lundi matin
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Accueil - information au 03 89 77 90 34

- entrée gratuite -

LA MAISON DU PARC, COUR DE L'ABBAYE À MUNSTER

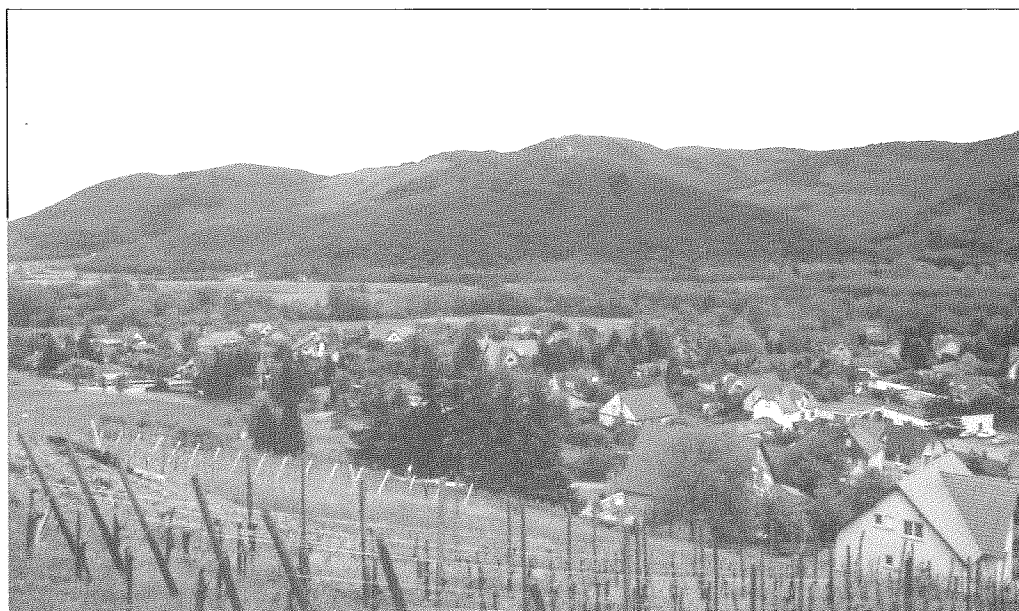
Accueillante et ouverte à tous, elle offre 600 m² d'exposition sur les milieux naturels, le patrimoine culturel, les paysages, la géologie et les activités économiques du territoire.

Elle propose actuellement, en dehors de l'exposition permanente, une exposition sur le thème de la forêt très joliment intitulée « Des racines pour les hommes ». Photos, objets, explications s'y côtoient. On peut même y jouer au petit détective et apprendre à reconnaître toutes les traces que biches, chevreuils, sangliers laissent dans nos montagnes.

Dans cette maison, petits et grands peuvent trouver leur compte et enrichir leurs connaissances quant à toutes les richesses du massif vosgien. Il y a même une grotte où défilent les bandes vidéo et, en sortant de là, vous pourrez parler notamment du grand tétras en connaisseur !

Un espace spécialement conçu pour les enfants les accueille avec des jeux, des livres et tout un matériel de découverte de la nature.

Cette maison, visitée chaque année par 40 000 personnes, peut être pour nous aussi, proche voisin, l'occasion d'une sortie familiale.



Zimmerbach, à l'entrée de la vallée de Munster et du Parc des Ballons.

■ DATES A RETENIR

Le 24/05/1999	Fête du sport
Le 06/06/1999	Jeux inter-quartiers
Le 13/06/1999	Fête forestière des sapeurs-pompiers
Le 20/06/1999	Déjeuner dansant des sapeurs-pompiers
Le 26/06/1999	Kermesse de l'école
Du 9 au 12/07/1999	Voyage à Blainville
Le 19/07/1999	Soirée folklorique russe

■ ÉTAT CIVIL

(du 01/11/1998 au 30/04/1999)

Ils nous ont quittés :

GERIG Marie Anne née GERIG, le 27/11/1998
 LICHTENBERGER Michel, le 19/02/1999
 HEINTZ Albert, le 01/04/1999
 KEMPF Maria née HILTENFINK, le 20/04/1999
 JULLIOT Bernadette née KAYSER, le 22/04/1999

Nos vœux aux jeunes mariés :

HESS Thomas et MEYER Christine, le 10/04/1999

Bonne route aux nouveaux-nés :

KAYSER Etienne Paul, le 08/12/1998
 SIDRE Nahel, le 10/03/1999
 MAURER Vincent, le 05/04/1999
 BESNARD Pierre Robin Quentin, le 09/04/1999
 REALI Maryline Sylvia Charlotte, le 23/04/1999

■ SUR LA TRACE DU PASSE...

Afin de mieux connaître le passé de notre village, nous sommes à la recherche de photos anciennes, d'illustrés, d'articles de journaux etc. en relation avec notre village, Zimmerbach. Tous les documents fournis seront rapidement restitués à leur propriétaire.

Merci de contacter la mairie (03 89 71 10 14) pour nous aider dans cette recherche.

■ LA CONFITURE DU VIEUX GARÇON LE « RHUMTOPF »

Composants : eau de vie à 45°, tous les fruits de l'été, 500 grammes de sucre pour 500 grammes de fruits.

Dans un bocal pouvant contenir plusieurs kilos de fruits, déposer au cours des saisons une couche de fraises équeutées, couvrir de sucre, de framboises, de groseilles égrappées, de cerises, au fur et à mesure de leur maturation en alternant chaque couche de fruits avec du sucre.

Les fruits doivent être bien sains, mûrs juste à point. Il est préférable, pour les fruits à noyaux, de les dénoyer sans les déformer.

Verser de l'eau-de-vie chaque fois au niveau des fruits. Ils doivent toujours baigner à l'aise.

Quand le bocal est rempli, fermer hermétiquement et attendre 2 à 3 mois avant de goûter.

Hop jetze !... s'isch Zit !

Das Wort "Zit", wurd viel ins Mül genumme
 Sogar die Dame, kenne das Wort nuss brumme
 Wen d'r Papi, a licht bremsle het
 D'rno heisst's : hop ! s'isch Zit, fier in's Bett !
 Awer die Zit, isch auß do fer arnschti Sache
 Wen's Zit isch fer schaffe, macht's kenne z'lache
 Den fer schaffe, isch's eim net immer drum
 Nur, mit der Zit, geht d'r Daj auß erum
 Un wen de im Badzimmer, am Schpiegel schtesch
 Un uf dirre Schtern, die Falte sesch
 No danke alli : schon wieder älter e Johr
 Ich mein grad, ich bekum noch meh grauje Hoor
 Awer nurr ken Angscht, ihr liebe Lit
 Fier älter ware, isch's immer noch Zit
 Doch dass in d'r "Europe", gwisse gscheider ware
 Do isch's tatsachlich HOERSCHTI ZIT !

Robi

■ COMITE DE REDACTION

Votre bulletin a été préparé par Bernard Arnold,
 Brigitte Butterlin, Monique Favier,
 Thierry Liesenfeld, Jean-Claude Maurer,
 Jean-Jacques Pierrez et Patrick Trost.

